



**Appel à projets 2020 :
Réduction des déchets par la sensibilisation à la prévention des déchets et mise en œuvre de solutions
de proximité**

Règlement de l'appel à projets

Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 31 juillet 2020

Est Ensemble
Direction de la Prévention et Valorisation des Déchets
100 avenue Gaston Roussel
93232 ROMAINVILLE CEDEX

Table des matières

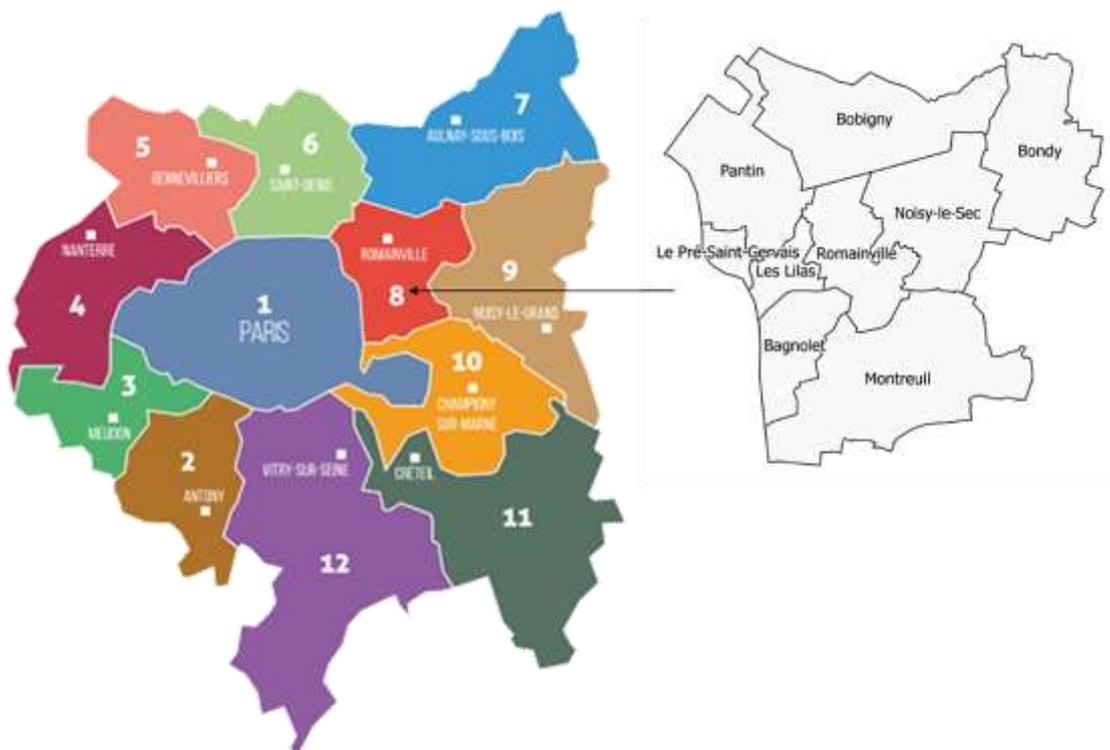
I - Contexte de l'AAP	3
1.1. Présentation du territoire et de l'Établissement Public Est Ensemble Grand Paris	3
1. Le Contrat d'Objectifs Déchet Économie Circulaire et la prévention des déchets à Est Ensemble	3
II - Disposition générale sur l'appel à projets.....	4
2.1. Profils des candidats.....	4
2.2. Modalités de candidature.....	4
2.3. Financement.....	4
2.4. Conventionnement	5
2.5. Le pilotage et l'évaluation du projet.....	5
2.6. Sélection des projets.....	6
III - Cadre général de l'appel à projets.....	7
3.1. Axe 1 : Accompagnements globaux des établissements scolaires sur la prévention des déchets .7	
3.2. Axe 2 : Animer des ateliers sur la prévention des déchets.....	9
3.3. Axe 3 : Développer les dispositifs de réemploi de proximité	9
IV – Dossier de candidature à compléter	11
ANNEXE 1 : Programme d'actions CODEC.....	12
ANNEXE 2 : Nombre d'établissements scolaires dotés de la collecte des déchets alimentaires en 2019 à Est Ensemble.	14
ANNEXE 3 : Nombre d'établissements scolaires accompagnés dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation de lutte contre le gaspillage alimentaire en 2019 à Est Ensemble.	15
ANNEXE 4 : Nombre d'établissements scolaires dotés de composteur.....	15
ANNEXE 5 : Programmation EDD CYCLE 2 de l'académie de Créteil	15
ANNEXE 6 : Programmation EDD CYCLE 3 de l'académie de Créteil	18

I - Contexte de l'AAP

1.1. Présentation du territoire et de l'Établissement Public Est Ensemble Grand Paris

Le présent appel à projets concerne le territoire de l'Établissement Public Territorial Est-Ensemble, qui compte 418 239 habitants en 2018 (source INSEE) pour une superficie d'environ 39,2 km². Le territoire se caractérise par une population urbaine et une densité de 11.266 habitants au km².

L'Établissement Public Territorial Est-Ensemble créé en 2010 est constitué de 9 communes du département de Seine-Saint-Denis : Bagnolet (36 047 habitants), Bobigny (50 047 habitants), Bondy (56 002 habitants), Le Pré-Saint-Gervais (17 871 habitants), Les Lilas (23 119 habitants), Montreuil (109 235 habitants), Noisy-le-Sec (43 693 habitants), Pantin (55 585 habitants), Romainville (26 640 habitants).



Est Ensemble a la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés et a délégué cette compétence traitement au SYCTOM.

1. Le Contrat d'Objectifs Déchet Économie Circulaire et la prévention des déchets à Est Ensemble

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte fixe l'objectif de réduire de 10% la production des déchets ménagers et assimilés par habitant de 2010 à 2020.

Depuis 2012, Est Ensemble met en œuvre des actions de prévention des déchets dans le cadre du Programme local de prévention des déchets PLPD. Est Ensemble était aussi lauréat en 2015 de l'appel à projets « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » de l'ADEME avec d'autres territoires du SYCTOM. À ce titre, il s'est engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets Économie Circulaire (CODEC – 2019/2021) avec l'ADEME présentant plusieurs ambitions : réduire les déchets et économiser la ressource, réduire les impacts des déchets sur l'environnement en travaillant auprès des habitants et des acteurs économiques (voir annexe programme d'actions CODEC). Parallèlement, le PLPDMA (2019/2023) a été renouvelé début 2019 pour une durée de 5 ans.

Est Ensemble s'est ainsi engagé auprès de l'ADEME à réduire de 5% d'ici 2021 les déchets ménagers et assimilés par rapport aux tonnages de 2016 (soit 407 kg/hab. en 2016 pour un objectif de 386 kg/hab. en 2021).

II - Disposition générale sur l'appel à projets

L'appel à projets dispose d'une enveloppe globale de 230 000€. Il s'organise en 3 axes thématiques :

- **Axe 1 : Accompagner des établissements scolaires sur la prévention des déchets**
Un seul lauréat sera désigné pour cet axe, pour une enveloppe estimée à 70 000 €.
- **Axe 2 : Animer des ateliers sur la prévention des déchets**
Quatre lauréats seront désignés pour cet axe, pour une enveloppe estimée à 60 000€.
- **Axe 3 : Développer les dispositifs de réemploi de proximité**
Un à quatre lauréats seront désignés pour cet axe, pour une enveloppe estimée à 100 000€.

Le nombre de lauréats et la répartition des subventions dans chaque axe sont seulement indicatifs et pourront être modifiés par le jury en fonction des candidatures.

2.1. Profils des candidats

Les candidats doivent être des acteurs de l'économie sociale et solidaire, entreprise de l'ESS (agrée ESUS) ou association (loi 1901), pour mettre en œuvre des actions dans le cadre de cet appel à projets. Cet appel à projets s'adresse à toutes les associations, SCOP, SCIC, mutuelles, fondations et entreprises agréées sociales et solidaires (ESS) implantées ou ayant un champ d'action en Île-de-France.

Les candidatures peuvent être portées par une structure unique ou par un groupement composé exclusivement d'associations et/ou d'entreprises de l'ESS.

Dans le cas d'un groupement, ils veilleront à bien préciser le rôle de chacun et l'interlocuteur principal du projet.

2.2. Modalités de candidature

Chaque candidature contient un seul projet, dans un seul axe. Aucun projet transversal sur plusieurs axes ne sera retenu.

Si le candidat veut répondre à plusieurs axes, il complètera :

- un seul dossier administratif relatif à son profil personnel
- autant de dossiers techniques que de projets proposés

Est Ensemble se réserve le droit, après analyse des dossiers, de réaffecter un dossier sur un axe plus adapté, en accord avec le candidat.

2.3. Financement

Les dépenses liées **au fonctionnement permanent** de la structure du porteur de projet **sont exclues** des dépenses éligibles. Les dépenses éligibles se composent des dépenses de fonctionnement exclusivement imputables à la mise en œuvre des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets.

Est Ensemble ne met pas de locaux ni de matériel à disposition. Les porteurs de projets doivent être en capacité de mettre en place les animations au sein de leur structure ou de trouver des partenaires sur le terrain disposant de locaux pour les accueillir.

Les lauréats de l'appel à projets recevront une subvention en trois versements :

- 50% de la subvention après notification de la convention,
- Un acompte de 30% de la subvention si plus de la moitié du projet (+50%) a été réalisé. Ce versement se fera à la demande de l'association qui devra fournir un bilan intermédiaire détaillé à Est Ensemble permettant d'évaluer et de valider l'avancement du projet. Ce bilan intermédiaire devra être validé par Est Ensemble pour recevoir l'acompte.
- Le versement du solde de la convention est conditionné par la réalisation finale du projet lauréat dans sa totalité et de l'atteinte des objectifs liés. Les bilans devront être validés par Est Ensemble avant le versement du solde.

Les versements de l'acompte et du solde de la subvention ont pour prérequis : la réalisation effective des actions et de l'ensemble du projet, l'envoi régulier du calendrier mis à jour du projet ainsi que des bilans de chaque action, des enquêtes de satisfaction et de l'évaluation par Est Ensemble du projet.

Les projets peuvent faire l'objet de cofinancement, sans que cela soit obligatoire. Dans le cas d'un cofinancement, le candidat précisera l'état d'avancement des demandes de financements (dossier à déposer, dossier déposé, subvention obtenue ...).

2.4. Conventonnement

Chaque projet retenu fera l'objet d'une convention fixant le montant de la subvention par an octroyée par Est Ensemble. Ce document sera signé préalablement au versement de l'aide. Les associations ou entreprises de l'ESS dont les conventions ne seront pas retournées signées à Est Ensemble perdront le bénéfice de la subvention.

La durée des conventions est de 1 an à compter de sa signature par les deux parties.

Cette convention précisera le rôle et les responsabilités de chaque partie, les engagements de chacun, les conditions de versement de la subvention, les modalités d'actions du bénéficiaire, les modalités et les détails de mise en œuvre des projets financés, indicateurs et les objectifs à atteindre, les modalités de contrôle du respect des termes de la convention.

Dans le cas où les actions ne pourront être mises en œuvre au regard du contexte sanitaire lié au COVID -19 , une modification de la convention et du projet pourra être co-envisagée sans pour autant que cela se fasse au détriment de la qualité du projet, de son ampleur et de l'atteinte des objectifs.

Les modalités éventuelles de non-réalisation et de non-versement des projets conventionnés seront précisées dans les conventions.

2.5. Le pilotage et l'évaluation du projet

Le projet porté par l'association ou l'entreprise de l'ESS fera l'objet d'un **suivi et d'une évaluation régulière par Est Ensemble. L'objectif est de pouvoir mesurer quantitativement** (nombre d'actions, nombre de personnes sensibilisées, poids déchets détournés...) **et qualitativement** (qualité des animations, enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires) **les projets.**

Le suivi doit permettre à Est Ensemble de recevoir un **planning prévisionnel détaillé** et mis à jour du projet tous les mois, pour le mois suivant (calendrier des ateliers/étapes clés du projet (réunion partenaires) – date, horaire, lieu).

Tous les mois, l'association devra envoyer à Est Ensemble un **bilan des actions/étapes clés** du projet réalisées dans le mois précédent. Ce bilan devra indiquer au minimum :

- Le nombre d'ateliers réalisés, en précisant les dates, horaires, lieux, contenus
- Le nombre d'usagers participant (en détaillant si possible la tranche d'âge et leur ville),
- Les résultats du questionnaire de satisfaction des actions réalisées,
- Le poids des déchets collectés pour l'axe 3 et leur devenir (réemploi, recyclage, refus ...). Ces poids doivent être obtenus par l'utilisation d'une balance homologuée,
- Toutes autres informations permettant de compléter mensuellement les indicateurs.

Les plannings et bilans seront envoyés par mail à Est Ensemble.

Un COPIL trimestriel avec Est Ensemble sera organisé par le lauréat auquel il pourra convier les partenaires du projet.

Un **bilan annuel** devra être réalisé, reprenant les bilans intermédiaires afin de résumer le déroulement du projet, l'atteinte des objectifs, les enquêtes de satisfaction ...

Les candidats proposeront dans leur réponse :

- des méthodes et outils de réalisation des enquêtes de satisfaction
- des indicateurs adaptés à leur projet, qui devront apparaître dans les rapports intermédiaires et le bilan final.

Ces propositions devront être validées par Est Ensemble et pourront être ajustées afin d'obtenir des données comparables entre les projets. Les modalités de suivi seront inscrites dans les conventions.

Est Ensemble pourra à tout moment du projet assister à une ou plusieurs actions sans prévenance, en se basant sur le planning prévisionnel actualisé fourni par le lauréat. À ces occasions, Est Ensemble évaluera la qualité des projets déployés et pourra le cas échéant proposer des ajustements sans modification de la subvention.

2.6. Sélection des projets

À l'issue de l'instruction des dossiers par la DPVD, les services d'Est Ensemble et les villes seront consultés. Les subventions seront attribuées après le vote du budget par le Conseil de Territoire d'Est Ensemble avant la fin de l'année 2020. Est Ensemble informera les candidats retenus et non retenus par courrier ou mails.

À l'expiration du délai de réception des dossiers, Est Ensemble procédera à l'étude des candidatures, selon les critères définis ci-après :

Contenu du projet :

- Compréhension du contexte et adaptation aux enjeux du terrain (connaissance des consignes de tri et de l'offre de prévention sur Est Ensemble)
- Stratégie de communication et qualité des supports pédagogiques (des outils de communication comme Open Agenda seront mis à disposition des candidats).
- Contenu et qualités des actions proposées ainsi que l'adaptation des outils et du format aux publics
- Pour l'axe 1 relatif aux établissements scolaires, méthodologie d'accompagnement de l'établissement et du diagnostic sur le gaspillage alimentaire

- Quantité de déchets évités ou triés par les habitants et les entreprises grâce à ces projets
- Modalités de pilotage et d'évaluation proposées
- Pertinence des projets au regard de l'impact sur le changement de comportements permettant de réduire ou d'améliorer la valorisation des déchets

Profil du candidat :

- Domaine de compétence et expertise par rapport au projet
- Adéquation des moyens humains et matériels avec le projet décrit
- Calendrier du projet et la disponibilité de l'équipe dédiée

Montant de la subvention :

- Montant de la subvention demandée
- Solidité du montage financier (si cofinancement).

Lorsque le projet comporte des animations, des ateliers ou des interventions, le candidat devra **préciser exactement le nombre d'actions pouvant être réalisées** par rapport au budget établi.

Est Ensemble pourra prendre contact avec les candidats pour obtenir toute précision utile pour l'instruction des dossiers. Est Ensemble se réserve le droit d'auditionner les candidats lors d'un jury et le cas échéant d'adapter le projet en concertation afin de répondre aux attendus de l'appel à projets.

III - Cadre général de l'appel à projets

3.1. Axe 1 : Accompagnements globaux des établissements scolaires sur la prévention des déchets

Contexte

Est Ensemble a la volonté d'accompagner les établissements scolaires de son territoire à tendre vers une exemplarité Zéro Déchet. Depuis plusieurs années, les établissements scolaires bénéficient déjà d'animations ponctuelles sur la prévention des déchets, par le biais d'interventions artistiques, d'ateliers pédagogiques ou de séances de sensibilisation. Est Ensemble souhaite prolonger ces actions en proposant un projet d'accompagnement global et durable des établissements scolaires à la prévention des déchets, au tri et en particulier sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Objectif

L'objectif est de faire connaître aux élèves, au corps enseignant et au personnel (et aussi au service restauration et éducation des villes, et syndicats de restauration collective type SIRESCO) les grands enjeux de la prévention, les différents outils existants sur le territoire ainsi que les leviers d'adaptation possibles permettant de réduire les déchets produits dans l'établissement.

La sélection des établissements scolaires sera faite de manière concertée par le lauréat et Est Ensemble avec les villes et l'académie en priorisant un accompagnement d'un établissement par ville du territoire.

Contenu du projet

Le candidat est libre de proposer le projet et les actions qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour atteindre les objectifs (activité en classe, projet d'école, sortie scolaire, spectacles ...) en lien avec la prévention des déchets.

Afin de répondre aux nécessités de l'éducation nationale, les interventions en classe devront être coconstruites avec les enseignants et le personnel périscolaire participant et devront s'inscrire dans le cadre des programmes scolaires de cycle 2 et 3 (voir annexe). Ils pourront également permettre à l'enseignant de faire le lien avec des matières fondamentales telles que les mathématiques et le français. Les intervenants, lorsqu'ils sont face aux élèves, se doivent de respecter la neutralité politique et religieuse inhérente au cadre scolaire, notamment en respectant le cadre de la laïcité à l'école.

Le candidat précisera son projet pédagogique d'accompagnement des établissements scolaires pour tendre vers le zéro déchet et sa méthodologie de diagnostic du gaspillage alimentaire. Des adaptations en fonction des sites d'accueil pourront être envisagées au cours du projet et devront être validées par Est Ensemble.

Précisions sur le contenu des projets sélectionnés

Les actions se dérouleront au sein des établissements scolaires, pendant le temps scolaire, la pause méridienne ou le temps périscolaire, aussi bien dans les classes que dans les espaces communs (par exemple espace de restauration, préau ...). Elles se dérouleront aux dates et horaires adaptés en fonction de l'établissement d'accueil. Elles pourront avoir lieu du lundi au vendredi aux horaires d'ouvertures des établissements scolaires et le samedi dans le cas de fêtes d'école par exemple.

Il s'agira ainsi de :

- Animer la démarche de prévention des déchets auprès de l'ensemble des parties prenantes pour initier la dynamique et le bon déroulement du projet (identifier les personnes référentes, réunion de présentation, de suivi, validation du planning ...), organisation de COPIL régulier.
- Accompagner à la mise en œuvre des actions dans l'établissement :
 - o Fournir le matériel pédagogique dédié aux animations. Le candidat proposera dans sa réponse des exemples de supports pédagogiques et des animations sur les thèmes du tri, de l'éco-consommation, du réemploi, du compostage et de lutte contre le gaspillage alimentaire.
 - o Réaliser les actions en mobilisant les élèves, le corps enseignant et le personnel de l'établissement pour favoriser la co-construction et la synergie des acteurs.
 - o Rédiger des bilans étapes et les transmettre à Est Ensemble en indiquant au minimum le jour et la date de l'action, le nombre de participants et le contenu de l'animation.
- Faire un bilan final du projet : résultats obtenus (tonnages réduits), nombre de personnes sensibilisées, actions réalisées, évaluation du projet, pistes d'amélioration, difficultés rencontrées...).

Concernant plus spécifiquement les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. Dans le cadre d'une expérimentation du SYCTOM, Est Ensemble met en place la collecte des déchets alimentaires notamment chez les gros producteurs (par exemple, auprès des services restaurations scolaires. Au-delà de la collecte, l'objectif est d'accompagner ces établissements volontaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et plus généralement la prévention des déchets (voir état des lieux de la prévention des déchets dans les établissements scolaires en annexe). Ainsi un focus sur le gaspillage alimentaire auprès des établissements scolaires accompagnés devra être proposé. Il s'agira de :

- Prendre en compte le contexte de collecte des déchets alimentaires et éventuellement du compostage au sein de l'établissement. Connaître les initiatives existantes sur le territoire en matière de prévention des déchets.
- Faire un état des lieux du gaspillage alimentaire dans l'établissement.
- Trouver des projets et des actions à mettre en œuvre pour réduire ce gaspillage alimentaire et sensibiliser à la prévention des déchets.

Calendrier

Le candidat présentera un calendrier d'organisation du projet et de ses différentes phases réparties sur un an. Ce calendrier ne sera pas forcément calé sur le calendrier de l'année scolaire, et devra s'adapter ensuite aux contraintes de date de début des conventions (par exemple de novembre à novembre).

3.2. Axe 2 : Animer des ateliers sur la prévention des déchets

Est Ensemble souhaite par cet appel à projets proposer de déployer des ateliers ponctuels de prévention des déchets à destination du grand public (habitants d'Est Ensemble) sur les 9 villes du territoire. Les ateliers pourront se dérouler en intérieur comme un extérieur et pourront être accessibles à différents publics (familles, jeunes, francophones ou non). Les projets attendus ne cibleront pas une ville et pourront être déployés sur tout le territoire. Les lauréats devront ensuite établir une programmation en concertation avec Est Ensemble, les villes et lieux pouvant les accueillir.

Les candidats présenteront le projet en s'inscrivant dans une ou plusieurs thématiques suivantes :

- **Thématique 1 : Ateliers de sensibilisation et d'animation sur le thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire**
Le gisement des déchets alimentaires dans les OMR est très élevé sur le territoire, l'objectif est de faire prendre conscience aux habitants de l'ampleur du gaspillage alimentaire (action n°11 du CODEC).
- **Thématique 2 : Ateliers de sensibilisation et d'animation sur le thème du réemploi, de la réutilisation et de la réparation de biens de consommation courante**
Est Ensemble souhaite encourager des initiatives sur le réemploi et la réparation afin de prolonger la durée de vie des objets divers (actions n°25, 28 du CODEC).
- **Thématique 3 : Ateliers de sensibilisation et d'animation sur le thème du réemploi et de la réparation des vélos**
Dans le même esprit que la thématique 2, Est Ensemble souhaite encourager des initiatives sur le réemploi et la réparation afin de prolonger la durée de vie des vélos et autres matériels roulants (actions n°25, 28 du CODEC) et de sensibiliser la population à la mobilité douce.
- **Thématique 4 : Ateliers de sensibilisation et d'animation sur le thème de l'éco-consommation et du tri**
Est Ensemble souhaite encourager les initiatives visant à sensibiliser les habitants à l'éco-consommation (action n°19 CODEC) (zéro déchet, produits alternatifs ...) et aux gestes de tri.

Le candidat présentera un calendrier d'organisation du projet sur un an. Ce calendrier distinguera les phases d'élaboration du projet, de mise en œuvre (animation des ateliers) et la phase de bilan. Le candidat indiquera également ses disponibilités (jours de la semaine, etc.).

3.3. Axe 3 : Développer les dispositifs de réemploi de proximité

De nombreuses associations de réemploi sont installées sur le territoire d'Est Ensemble et permettent déjà d'offrir aux habitants des solutions de réemploi. Cependant, le taux de motorisation de la population du territoire est de 54,3% (en 2015) ce qui rend parfois difficile l'apport volontaire aux associations. En parallèle, l'apport en déchèterie d'objets encore réutilisables est élevé. Ainsi, afin de compléter ces offres, Est Ensemble souhaite encourager des dispositifs de réemploi de proximité pérennes ou ponctuels tout au long de l'année, ou lors d'évènement sur les 9 villes du territoire.

Ces projets ont pour objectif de réduire le gisement d'objets jetés sans valorisation, de sensibiliser les habitants au réemploi et de communiquer sur les dispositifs de deuxième vie des objets existants.

Les projets financés devront notamment s'inscrire dans le cadre de l'action n°24 « Développer la collecte « préservante » des objets réutilisables des ménages et des acteurs économiques ». Les projets proposés pourront être co-construits avec les villes par exemple pour la mise en place de la collecte événementielle sur le territoire et avec les bailleurs pour des actions en habitat collectif.

Les projets se déploieront au minimum sur plusieurs communes contigües d'Est Ensemble, voire sur l'ensemble du territoire. Les candidats détailleront dans leur réponse toutes les phases du projet :

- organisation/pilotage du projet ;
- mise en œuvre des solutions de réemploi sur le terrain ;
- modes de valorisation des objets collectés (devenir du gisement) ;
- objectifs de collecte attendus / espérés (nombre de tonnages, personnes sensibilisées ...)
- Modalités d'évaluation du projet (tonnage collecté, réemployé, valorisé...).

IV – Dossier de candidature à compléter

Contenu du dossier

Le dossier à renseigner par le candidat est téléchargeable sur le site internet d'Est Ensemble.

Le dossier de candidature est en plusieurs volets :

- Fiche administrative à renseigner une fois par candidat. **Si le candidat est un groupement, chaque membre du groupement renseignera une fiche administrative distincte.**
- Fiche projet : à renseigner pour chaque projet déposé. **Attention chaque axe dispose de son propre formulaire, veuillez choisir le formulaire correspondant à votre axe.**

Le dossier à compléter est disponible en format dématérialisé pour pouvoir être complété informatiquement.

Date limite de réception des dossiers

Le dossier devra obligatoirement être fourni au plus tard le **31/07/2020**.

Le dossier dûment complété est à envoyer :

Par mail à prevention.dechets@est-ensemble.fr

Merci de privilégier l'envoi par mail. Un e-mail de confirmation de réception vous sera envoyé.

Ou par courrier à l'adresse suivante :

**Est Ensemble
Direction Prévention et Valorisation des Déchets
Pôle Études et Stratégie
100 avenue Gaston Roussel
93 232 ROMAINVILLE CEDEX**

Renseignements complémentaires

Pour toute question, les candidats peuvent contacter :

Fanny RASSAT, chargée de mission Territoire Zéro Déchet,

06 23 75 52 50 fanny.rassat@est-ensemble.fr

Après la date limite de réception des dossiers, Est Ensemble se réserve la possibilité de prendre contact avec les candidats pour compléter le dossier.

ANNEXE 1 : Programme d'actions CODEC

Orientations	OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS
1. Engager les acteurs économiques dans l'économie circulaire	1. Créer une dynamique d'EC avec les acteurs économiques en communiquant et valorisant les démarches sur le territoire	1. Créer et animer un réseau économie circulaire pour les acteurs économiques du territoire 2. Faire la promotion et la valorisation des entreprises engagées dans l'EC
	2. Impulser et accompagner les démarches d'économie circulaire des acteurs économiques	3. Accompagner le développement des démarches EIT 4. Soutenir financièrement afin de développer des activités de l'économie circulaire sur le territoire
	3. Inciter les professionnels à réduire et mieux valoriser leurs déchets	5. Déployer des outils de communication et de sensibilisation pour impulser et diffuser les bonnes pratiques. 6. Réduire et mieux valoriser les déchets de chantier. 7. Homogénéiser et généraliser la redevance spéciale pour favoriser la réduction des quantités de déchets produites et le tri des déchets valorisables
2. Inciter à pratiques de consommation responsable	4. Renforcer les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	8. Renforcer les actions ciblées auprès des restaurations collectives 9. Développer l'utilisation du gourmet bag auprès des restaurateurs et consommateurs 10. Favoriser et inciter la vente / dons des invendus alimentaires des commerçants / restaurateurs / agriculteurs / producteurs 11. Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire (ménages, scolaires, entreprises, associations, marchés)
	5. Valoriser les biodéchets par la gestion de proximité	12. Augmenter le nombre de sites de compostage partagés sur l'ensemble du territoire (quartier, immeuble, scolaires, établissement public, espaces verts ...) 13. Poursuivre le dispositif de mise à disposition de compostage individuel pour les habitants du territoire 14. Poursuivre l'animation et le développement du réseau de guides composteurs sur tout le territoire (habitants, bailleurs, collectivité ...) 15. Promouvoir le jardinage au naturel pauvre en déchets afin de réduire les déchets végétaux
	6. Favoriser les nouvelles pratiques d'éco-consommation	16. Relancer la promotion de l'action Stop Pub 17. Accompagner les commerces afin de limiter les emballages 18. Encourager et promouvoir l'économie de fonctionnalité 19. Diffuser les outils et bonnes pratiques en matière de consommation responsable
	7. Développer les éco-événements sur le	20. Sensibiliser et informer les organisateurs pour réduire les déchets lors des événements

	territoire	<p>21. Accompagner / faciliter l'organisation des éco-événements sur le territoire</p> <p>22. Soutenir les initiatives de sensibilisation en matière de prévention qualitative et promotion des alternatives (piles, alternatives aux phyto...)</p>
3. Ancrer sur le territoire les principes de réemploi, réparation et réutilisation	8. Développer le réemploi sur les déchèteries et la collecte des encombrants	<p>23. Point de réemploi en déchèterie</p> <p>24. Développer la collecte « préservante » des objets réutilisables des ménages et des acteurs économiques</p>
	9. Favoriser et accompagner les projets locaux de réemploi et de partage de biens	<p>25. Sensibiliser les ménages à l'intérêt du réemploi et de la réutilisation</p> <p>26. Lancer un appel à projets sur le réemploi en direction d'artistes</p> <p>27. Favoriser et accompagner la création de projets de réemploi / réparation : recycleries, bricothèques, associations locales ...</p> <p>28. Soutenir le développement de la réparation et favoriser l'accès aux pièces détachées</p>
	10. Développer les pratiques de réemploi et partage sur l'habitat collectif	<p>29. Créer un groupe de travail avec les acteurs de l'habitat collectif : (bailleurs/syndics/associations)</p> <p>30. Piloter des actions de terrain sur les quartiers par la GUP - Mission DD pour décloisonner les partenaires et pour fluidifier la communication, l'information</p>
4. Recycler et valoriser les DMA	11. Augmenter les performances de tri et de valorisation des collectes sélectives (emballages, papiers, verre)	<p>31. Renforcer la communication pour augmenter la performance de tri : nouvelles formes de communication</p> <p>32. Équiper systématiquement en PAV les nouvelles constructions à partir d'un certain nombre d'habitants / immeubles</p> <p>33. Développer le tri du verre auprès des professionnels (cafés, hôtels et restaurants)</p> <p>34. Augmenter la valorisation des papiers et cartons auprès des entreprises tertiaires et des gros producteurs</p> <p>35. Augmenter les points de collecte avec les éco-organismes</p>
	12. Développer la collecte des biodéchets	<p>36. Multiplier les démarches d'expérimentation sur le territoire auprès des habitants et gros producteurs</p> <p>37. Étudier la faisabilité du déploiement de la collecte de biodéchets sur l'ensemble du territoire</p> <p>38. Communiquer sur l'expérimentation en cours afin de valoriser les efforts engagés, les résultats et inciter de nouveaux acteurs</p>
	13. Développer la collecte et la valorisation des textiles	<p>39. Redéployer l'implantation de bornes textiles : augmenter la densité des points de collecte</p> <p>40. Plan de communication auprès des usagers pour aider la valorisation des textiles</p>
	14. Augmenter la valorisation des déchets en déchèterie	<p>41. Identifier de nouvelles filières de valorisation et des repreneurs locaux (plâtres, polystyrène, plastiques, papier...)</p> <p>42. Généralisation des filières gratuites sur les déchetteries mobiles</p> <p>43. Communication pour augmenter la performance de tri en déchèterie</p> <p>44. Renforcer le dispositif de collecte en déchèterie pour réduire les</p>

		dépôts sauvages
	15. Réduction des dépôts sauvages et des déchets des professionnels en vue d'augmenter la valorisation matière	45. Accompagner et inciter la création de déchèteries professionnelles 46. Accompagner les villes pour développer les moyens de lutte contre les dépôts sauvages 47. Obtenir le transfert de police spéciale relatif à la collecte des déchets : si transfert, assermenter et commissionner des agents contrôleurs
5. Est Ensemble collectivité éco-exemplaire	16. Sensibiliser et former l'ensemble des agents d'Est Ensemble	48. Diffuser et implanter les outils et bonnes pratiques au sein des administrations publiques 49. Valoriser et communiquer régulièrement les actions menées par d'autres agents/services 50. Diffuser des messages de prévention, mettant en évidence les gestes et les bénéfices individuels et collectifs au moyen des outils de communication interne de la collectivité 51. Animer un groupe de réflexion interne d'agents engagés
	17. Tendre vers une politique globale de consommation responsable	52. Renforcer et systématiser la prise en compte du développement durable dans les politiques d'achats publiques 53. Développer et renforcer la politique de consommation écoresponsable de papier bureautique et de dématérialisation des procédures 54. Eco-événement éco-exemplaires de la collectivité
	18. Réduire et valoriser les ressources d'Est Ensemble	55. Développer la mutualisation d'infrastructures, d'équipement, d'espace et de matériel, d'échange entre communes et services 56. Lutter contre le gaspillage alimentaire 57. Développer la gestion différenciée des espaces verts sur le territoire
	19. Accompagner les collectivités territoriales et des établissements publics du territoire	58. Organiser des formations pratiques sur la mise en place d'une démarche éco-exemplaire pour les collectivités du territoire 59. Animer un réseau d'éco-collectivités
	20. Mesurer, suivre et évaluer les efforts engagés pour une amélioration continue	60. Définir une méthodologie de suivi et de mise en œuvre du plan d'action du CODEC

ANNEXE 2 : Nombre d'établissements scolaires dotés de la collecte des déchets alimentaires en 2019 à Est Ensemble.

Villes	Écoles	Collèges	Lycées
Bagnolet	1	0	1
Bobigny	8	2	2
Bondy	1	1	1
Les Lilas	8	1	1

Montreuil	0	2	1
Noisy-le-Sec	3	0	0
Pantin	3	0	2
Le Pré-Saint-Gervais	1	0	0
Romainville	11	0	1
Total	36	6	9

ANNEXE 3 : Nombre d'établissements scolaires accompagnés dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation de lutte contre le gaspillage alimentaire en 2019 à Est Ensemble.

Villes	Écoles élémentaires	Collèges
Bobigny	3	1
Les Lilas	3	0
Pantin	5	0
Noisy-le-Sec	3	0
Total	14	1

ANNEXE 4 : Nombre d'établissements scolaires dotés de composteur

Villes	Écoles maternelles	Écoles élémentaires	Collèges	Lycées
Bagnolet	3	0	0	0
Bobigny	1	2	2	1
Bondy	0	2	1	2
Les Lilas	0	2	1	0
Noisy-le-Sec	0	3	1	0
Montreuil	2	5	0	0
Pantin	3	2	0	1
Romainville	0	2	0	0
Total				

ANNEXE 5 : Programmation EDD CYCLE 2 de l'académie de Créteil

Domaine d'enseignement	Compétences travaillées	Pistes pédagogiques - Activités EDD	Programmes 2016
L'évolution des paysages <i>Comprendre les changements dans son environnement</i>	Étudier l'environnement proche de l'école pour en découvrir les composantes. Réfléchir aux conséquences négatives ou positives des interventions de l'homme sur ses environnements.	À partir des compétences acquises en cycle 1, les élèves observent, décrivent, comparent et interprètent des environnements proches, similaires ou différents. Ils identifient les constantes et des nouveautés d'utilisation de l'espace par rapport à leur environnement de référence. Ils construisent une approche comparative à partir de constats raisonnés. Travail sur l'évolution du paysage proche dans le temps à partir d'enquêtes (témoignages, récits, cartes postales, photographies...) ou de classes de découverte. Travail sur son quartier, sa commune.	➤ Questionner le monde Questionner l'espace et le temps : Se repérer dans l'espace et le représenter Situer un lieu sur une carte, un globe. Repérer un événement dans un temps long (ressources locales). Explorer les organisations du monde : Comprendre un espace organisé Identifier des paysages. ➤ EMC Prendre en compte le point de vue de l'autre.
Biodiversité <i>Replacer les êtres vivants dans leur milieu</i>	Identifier les composantes et les relations au sein d'une chaîne ou d'un réseau alimentaire. Comprendre la nature des relations qui unissent un milieu de vie et les êtres qui le peuplent. Respecter la fragilité des équilibres observés dans un milieu de vie. Comprendre que, pour vivre, l'homme prélève des ressources dans l'environnement.	Étudier le développement des êtres vivants. Comparer et classer les êtres vivants. Connaître les régimes alimentaires. Connaître les sources de l'alimentation humaine. Étudier les conséquences de la pollution sur l'environnement. Étudier la protection des espèces menacées d'extinction.	➤ Questionner le monde Questionner le monde du vivant, de la matière et des objets : Connaître les caractéristiques du monde vivant, ses interactions, sa diversité. Reconnaître des comportements favorables à sa santé. ➤ EMC : Prendre soin de soi et des autres. Engagement dans des actions en faveur de l'environnement.
Gestion des environnements <i>Réfléchir ensemble sur les conséquences de l'intervention de l'homme sur son environnement</i>	Appréhender le concept de vie. Développer une attitude responsable à travers des situations vécues. Prendre conscience de son appartenance à un groupe et adhérer à des règles de vie. Prendre conscience de l'artificialisation croissante des environnements. Prendre conscience de la nécessité, pour les sociétés, de se protéger des risques naturels.	Organiser des élevages, des plantations, créer des jardins... Étudier le milieu local (gestion de la forêt, gaspillage de l'eau) par le biais d'une approche concrète (sorties : station d'épuration, déchetterie, agence de l'eau...) Découvrir les risques naturels et les façons de s'en protéger.	➤ Questionner le monde Questionner le monde du vivant et de la matière : Identifier le changement de l'état de l'eau dans un phénomène quotidien. Connaître les caractéristiques du monde du vivant. Explorer les organisations du monde : Reconnaître différents paysages. ➤ EMC : Prendre des responsabilités dans et hors la classe.
Réduire, réutiliser, recycler <i>Impliquer le consommateur</i>	Lutter contre le gaspillage. Apprendre à gérer sa consommation.	Approfondir les acquis du cycle 1 Comparer des emballages pour apprendre à choisir des produits selon le contenu et non le contenant (suremballage). Lire les étiquettes des produits du commerce équitable (acheter les produits des pays les plus défavorisés, à des prix justes pour les producteurs).	➤ Questionner le monde Questionner le monde du vivant et de la matière : Reconnaître des comportements favorables à la santé. ➤ EMC : Engager des actions de solidarité.

LIEN EDD - SOCLE COMMUN :

Compétences travaillées	Domaines du socle
Pratiquer des démarches scientifiques - Pratiquer, avec l'aide des professeurs, quelques moments d'une démarche d'investigation : questionnement, observation, expérience, description, raisonnement, conclusion.	4
Imaginer, réaliser - Observer des objets simples et des situations d'activités de la vie quotidienne. - Imaginer et réaliser des objets simples et de petits montages.	5
S'approprier des outils et des méthodes - Choisir ou utiliser le matériel adapté proposé pour mener une observation, effectuer une mesure, réaliser une expérience. - Manipuler avec soin.	2
Pratiquer des langages - Communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, en cultivant précision, syntaxe et richesse du vocabulaire. - Lire et comprendre des textes documentaires illustrés. - Extraire d'un texte ou d'une ressource documentaire une information qui répond à un besoin, une question. - Restituer les résultats des observations sous forme orale ou d'écrits variés (notes, listes, dessins, tableaux).	1
Mobiliser des outils numériques - Découvrir des outils numériques pour dessiner, communiquer, rechercher et restituer des informations simples.	2
Adopter un comportement éthique et responsable - Développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance. - Mettre en pratique les premières notions d'éco-gestion de l'environnement par des actions simples individuelles ou collectives : gestion de déchets, du papier, économies d'eau et d'énergie (éclairage, chauffage...).	3 - 5
Se situer dans l'espace et dans le temps - Construire des repères spatiaux : ✓ se repérer, s'orienter et se situer dans un espace géographique ; ✓ utiliser et produire des représentations de l'espace. - Construire des repères temporels : ✓ ordonner des événements ; ✓ mémoriser quelques repères chronologiques.	5

ANNEXE 6 : Programmation EDD CYCLE 3 de l'académie de Créteil

Domaine d'enseignement	Compétences travaillées	Pistes pédagogiques - Activités EDD	Programmes 2016
Évolution des paysages <i>Comprendre l'aménagement du territoire</i>	Identifier le rôle de l'homme dans la transformation du paysage. Prendre conscience des conséquences de l'intervention humaine sur les transformations et/ou la construction des environnements.	Travail sur l'aménagement de l'espace public (construction d'une route, d'un rond-point, d'une zone d'activité, d'une école, aménagement d'un parc...) pour comprendre les enjeux territoriaux et donc l'évolution du paysage. Développer une approche plus analytique : quel est le type d'aménagement, pourquoi et pour qui le réaliser, comment ? Quelles modifications sont et seront apportées au paysage et aux utilisateurs (hommes, faune et flore) de cet espace ? Étudier les rôles des différents acteurs (élus, associations, services publics, entrepreneurs...) et de leurs points de vue. Mise en perspective de l'espace local avec les espaces plus larges : région, pays, Europe, monde.	Géographie CM1 : thèmes 1 Découvrir le(s) lieu(x) où j'habite, 2 Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France CM2 : thèmes 1 Se déplacer, 3 Mieux habiter 6e : Thèmes 1 Habiter une métropole, 2 Habiter un espace de faible densité, 3 Habiter les littoraux Sciences & technologie - La planète Terre - les êtres vivants dans leur environnement : Identifier des enjeux liés à l'environnement (modification conditions du milieu, interactions entre êtres vivants, impacts humains). EMC : Le jugement, L'engagement Penser par soi-même et avec les autres. Distinguer intérêt personnel et intérêt collectif (notion de bien commun, valeurs personnelles et collectives). S'engager dans la réalisation d'un projet. Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.
Biodiversité <i>Découvrir l'écosystème et la place de l'homme dans la nature</i>	Prendre conscience des conséquences de l'intervention humaine sur ses environnements. Prendre conscience de la complexité et de la fragilité de l'environnement à travers l'analyse sommaire du fonctionnement d'un écosystème.	Réfléchir à la notion de nature et santé. Comprendre les chaînes et réseaux alimentaires. Connaître l'adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu. Étudier d'un écosystème (la forêt, la mare...) de façon simple. Connaître les effets de l'activité humaine sur l'environnement. Appréhender la notion d'espèce et de biodiversité (synthèse de tous les acquis antérieurs).	Géographie CM1 : Thèmes 1 Découvrir le(s) lieu(x) où j'habite, 2 Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France CM2 : Thème 3 Mieux habiter 6e : Thème 3 Habiter les littoraux Sciences & technologie - La planète Terre - les êtres vivants dans leur environnement : identifier des enjeux liés à l'environnement (interactions entre êtres vivants, écosystèmes, impacts humains).
			- Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent : classer les organismes, comprendre et expliquer leur évolution, expliquer les besoins variables en aliments chez l'Homme, décrire les êtres vivants (développement, reproduction). EMC : Le jugement, L'engagement Penser par soi-même et avec les autres. Distinguer intérêt personnel et intérêt collectif (notion de bien commun, valeurs personnelles et collectives). S'engager dans la réalisation d'un projet. Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.
Gestion des environnements <i>Être citoyen responsable dans sa commune et s'ouvrir au Monde</i>	Respecter les lieux de vie, les sites fréquentés et s'en sentir responsables collectivement. Comprendre leur aménagement. Préserver les ressources et construire des cadres de vie agréables pour les générations futures. Faire prendre conscience du caractère mondial de nombreux problèmes. Éduquer à la solidarité.	S'interroger sur l'environnement urbain : pollution atmosphérique et sonore, risques majeurs, transports urbains, espaces verts, qualité des lieux de vie. Participer à l'élaboration de chartes de vie collective sur l'initiative de l'école, de la commune, d'un parc régional... Étudier les réseaux urbains, les réseaux de circulation et leurs contraintes (déplacements travail/loisirs, répartition des zones commerciales et des lieux habitations) Forêt et développement durable : risques (incendie, sécheresse), cycle végétal, intérêt du bois comme matière première. Étudier l'impact des sources d'énergies sur l'environnement et appréhender la maîtrise globale des sources d'énergie. Élaborer des projets technologiques sur les sources d'énergies (fabrication d'une éolienne, d'un capteur solaire...) Étudier les grandes inégalités (développement, faim dans le monde, santé, éducation, sources d'énergie et matières premières...).	Géographie CM1 : Thème 2 Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France CM2 : Thèmes 1 Se déplacer, 3 Mieux habiter 6e : Thèmes 1 Habiter une métropole, 2 Habiter un espace de faible densité, 3 Habiter les littoraux Sciences & technologie - La planète Terre - les êtres vivants dans leur environnement : identifier des enjeux liés à l'environnement (aménagement de l'espace et contraintes naturelles, impacts technologiques), situer la Terre dans le système solaire et caractériser les conditions de la vie terrestre (météo, climat, effet de serre, risque naturel, ...). - Matériaux et objets techniques : identifier les principales évolutions des besoins et des objets - Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent : expliquer les besoins variables en aliments de l'être humain. - Matière, mouvement, énergie, information : identifier différentes sources et conversions d'énergie. EMC : Le jugement, L'engagement Manifeste le respect des autres et de l'environnement. S'engager dans la réalisation d'un projet. Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.

<p>Réduire, réutiliser, recycler <i>Responsabiliser le consommateur</i></p>	<p>Apprendre à gérer sa consommation. Connaître les sources d'énergie non renouvelables. Découvrir les énergies renouvelables. Comparer les conditions de vie des pays " riches " et des pays " pauvres " (déséquilibre Nord-Sud).</p>	<p>Visiter une déchetterie, un centre de traitement des ordures ménagères : exemple de la transformation, par fermentation, de déchets en biogaz destiné à alimenter des chauffages urbains. Visiter un centre de traitement des eaux usées : consommation d'eau et perception de l'importance du rôle de l'eau dans la vie quotidienne. Lire et étudier les factures de consommation ménagère (eau, électricité, gaz...). Lire les indications données sur la consommation des appareils domestiques. Étudier les différentes énergies renouvelables : énergie solaire, énergie éolienne, énergie hydraulique, énergie géothermique, bioénergie. Faire des recherches sur la notion de " commerce équitable " (voir son intérêt et ses limites). Se rendre dans un supermarché, relever les différents produits proposés en hiver (fruits de saison, produits exotiques, produits hors saison tels que raisins, cerises, fraises etc.), et prendre conscience du rôle du consommateur dans les déséquilibres et de son impact sur le développement durable (développement de la culture intensive dans les pays " pauvres " qui peut poser problème quand il est mal géré, surconsommation d'eau, accès à l'eau potable...).</p>	<p>Géographie CM1 : Thèmes 1 Découvrir le(s) lieu(x) où j'habite et 2 Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France, 3 Consommer en France CM2 : Thème 3 Mieux habiter 6e : Thème 4 Le monde habité</p> <p>Sciences & technologie - Matière, mouvement, énergie, information : décrire les états et la constitution de la matière à l'échelle macroscopique. - La planète Terre - les êtres vivants dans leur environnement : identifier des enjeux liés à l'environnement (exploitation raisonnée des ressources). - Matériaux et objets techniques : identifier les principales évolutions des besoins et des objets, identifier les principales familles de matériaux. - Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent : expliquer l'origine de la matière organique des êtres vivants et son devenir.</p> <p>EMC : Le jugement Analyser des faits. Confronter ses idées à travers la démarche d'investigation et de résolution de problèmes, débattre. Pouvoir expliquer ses choix et ses actes. S'engager dans la réalisation d'un projet. Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.</p>
--	--	---	---

LIEN EDD - SOCLE COMMUN :

Compétences travaillées	Domaines du socle
<p>Pratiquer des démarches scientifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formuler une question ou une problématique scientifique - Proposer des hypothèses pour répondre à une question - Proposer des expériences simples pour tester une hypothèse 	4 - 5
<p>S'approprier des outils et des méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garder une trace écrite ou numérique des recherches, des observations, des expériences - Extraire des informations claires d'un document pour répondre à une question - Organiser son travail dans le cadre d'un groupe - Apprendre à utiliser les outils numériques 	2 - 3
<p>Pratiquer des langages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à des échanges dans des situations diversifiées - Produire des écrits variés - Rendre compte des observations, expériences, hypothèses et conclusion en utilisant un vocabulaire précis 	1
<p>Adopter un comportement éthique et responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relier des connaissances acquises en sciences à des questions de santé, sécurité, environnement - Mettre en oeuvre une action responsable et citoyenne dans et hors du milieu scolaire - Témoigner de son implication dans un projet collectif 	3 - 5
<p>Se situer dans l'espace et le temps</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se situer dans l'environnement et maîtriser les notions d'échelle - Manipuler et réinvestir le repère historique dans différents contextes - Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique - Mémoriser les repères géographiques et les utiliser dans différents contextes 	5